

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
14 avril 2015

Le quatorze avril deux mil quinze à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Serge VANDEWALLE, Maire.

Assistaient à la réunion : Mesdames et Messieurs Michaël NEGI, Valérie GUÉNÉ, Thierry LOULIÉ-TUQUET, Hervé DEVILLERS, Marc DAVENNE, Sophie DELACHE, Xavier BLÉRY, Nathalie HÉNON, Emmanuel CHRÉTIEN, Aurore LOISEAU, Christophe DANZELLE.

Absente avec un pouvoir : Madame Séverine HUBRY donne pouvoir à Madame Aurore LOISEAU.

Assistait également à la réunion : Madame Angéline LECONTE, secrétaire de Mairie.

TAUX D'IMPOSITION 2015

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'appliquer les taux d'imposition suivants pour 2015 :

Taxe d'habitation	22,90 %
Foncier bâti	37,92 %
Foncier non bâti :	89,44 %

INDEMNITÉ D'ÉLECTION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accorder à la secrétaire de mairie une indemnité d'élections calculée sur la base de 1/12 l'Indemnité Forfaitaire de Travaux Supplémentaires des attachés ramenée au prorata temporis soit $1\,078.73 / 12 \times 20 / 35 = 51.37$ euros par tour d'élection.

BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE POUR 2015

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2015 proposé par Monsieur le Maire :

Recettes et dépenses de fonctionnement :	712 519,00 €
Recettes et dépenses d'investissement :	471 064,00 €

QUESTIONS DIVERSES

Valérie GUÉNÉ

. informe que lors du Conseil Municipal des Jeunes, l'un des jeunes a demandé que la Commune goudron-

ne les trottoirs. En effet, ce dernier dit faire du vélo sur le trottoir et non sur la route car il trouve cela trop dangereux. Madame GUÉNÉ précise que les jeunes vont travailler sur un projet.

Xavier BLÉRY

. signale que les plantations au centre de la piste goudronnée dans l'arboretum ont été abimées.

... *Monsieur le Maire a fait le même constat. Les plantations ont été faites vendredi dernier. C'est encore un problème d'incivilité. Il va certainement falloir interdire les vélos dans l'arboretum pour maintenir les plantations en état.*

Mickaël NEGI

. informe le Conseil Municipal sur la réalisation de l'aire de jeux. La première entreprise, qui installe la clôture, le fera vers la mi-mai. Les agents communaux placeront les agrès. Le Conseil des Jeunes visitera la zone et travaillera sur l'emplacement des divers éléments, notamment en ce qui concerne la piste VTT.

Hervé DEVILLERS

. Il faudrait que l'on installe un grillage sur le pigeonnier situé sur le manoir. Afin d'éviter que les pigeons y fassent leur nid et d'éviter ainsi les nombreuses déjections. Il serait également utile de rechercher et de boucher les divers trous qui existent sur les bâtiments communaux, notamment l'église et l'ensemble du manoir afin de les boucher également.

... *Monsieur le Maire demande à l'Adjoint responsable des travaux de prendre en note la réalisation de ce travail à faire dès que possible.*

Emmanuel CHRETIEN

. la commission communication souhaite organiser un concours sur le thème de Lieuvillers et demande s'il serait possible de doter ce dernier afin de permettre la remise de lots.

... *une enveloppe de 100.00 euros peut être consacrée à ce jeu portant sur les puits du village et joint au dernier numéro du « Lieuvillois ». Les lots seront composés de bons d'achat valables chez les commerçants du village.*

Aurore LOISEAU

. Lors de la réunion du Conseil des Jeunes a été évoquée la possibilité de faire parrainer chaque membre de ce conseil par un conseiller municipal de la Commune. Il faut pour cela que chacun d'entre-nous soit d'accord.

... *chaque conseiller municipal accepte de parrainer un jeune.*

Christophe DANZELLE

. Dans l'enveloppe budgétaire des travaux de la salle polyvalente, le limiteur de son a-t-il été prévu. Si tel n'est pas le cas, je serai contraint de saisir les services de la préfecture.

. *Monsieur le Maire répond qu'il avait plutôt prévu la réalisation de ces travaux lors de la seconde phase qui concernera plus de travaux « lourds » à l'intérieur de la salle. Néanmoins, une recherche de solution va être diligentée et si les travaux ne nécessitent pas de modifications à l'intérieur de la salle, le limiteur pourra être mis en place. Un devis sera demandé pour cela.*

L'ordre du jour étant clos Monsieur le Maire lève la séance à 22 heures 20. La date de la prochaine réunion est fixée au 12 juin 2015 à 19 heures 00 afin de rencontrer les enfants du Conseil des Jeunes.